



www.aperovronnaz.ch

Association des
Propriétaires
Extérieurs de
Résidences secondaires
Ovronnaz

Ovronnaz, 24 juin 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

THERMALP LES BAINS D'OVRONNAZ SA est un vrai joyau, non seulement pour la commune de Leytron et sa station d'Ovronnaz, mais aussi pour toute la région.

La décision du Tribunal de Martigny du 24 juin 2026 accordant un sursis concordataire à la société représente une étape importante pour son avenir. Une fermeture des bains, même provisoire, voire une faillite, seraient extrêmement dommageables pour tous les acteurs économiques et publics de la région, y compris les propriétaires de résidences secondaires que nous représentons.

Préoccupée par cette situation l'association APEROvronnaz a mandaté deux membres de son comité pour élaborer le PROJET DES BAINS visant à proposer une alternative constructive qui permettrait d'assurer la pérennité de l'établissement et de garder une maîtrise locale de cette infrastructure magnifique conservant un fort potentiel touristique 4 saisons.

Une reprise de l'établissement ne pourra se concrétiser qu'après un assainissement de la société actuelle "Thermalp les Bains d'Ovronnaz SA". La forme juridique définitive sera arrêtée ultérieurement, en concertation notamment avec les investisseurs les plus importants.

Une structure coopérative préserverait d'un acteur majoritaire ayant des intentions éloignées de l'intérêt local raison pour laquelle nous souhaiterions impliquer des personnalités des secteurs économique et public ainsi que la population de la région pour qu'ils s'engagent dans ce projet. La participation au capital ou aux parts est ouverte à tous, sous condition d'avoir un domicile fiscal en Suisse ou d'y posséder un bien immobilier.

La nouvelle société deviendra propriétaire de l'établissement et confiera contractuellement la gestion opérationnelle à des professionnels compétents aptes à garantir une gestion saine et optimale des Bains.

Le Centre Thermal nécessite de gros investissements pour la rénovation des installations techniques et celle des espaces publics. A défaut d'accès aux comptes, nous ne sommes pas en mesure d'établir un bilan ou un plan financier adéquat.

Pour le PROJET DES BAINS

Charly Teuscher, président d'APEROvronnaz,

Pierre-Alain Dupont, membre du comité

Contact : projetdesbains@bluewin.ch